

POUVOIR EN CAS D'INDISPONIBILITÉ A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024 DE PATRIMOINE-ENVIRONNEMENT

*POUVOIR à renvoyer par voie postale à Patrimoine-Environnement
6-8 passage des Deux-Sœurs 75009 Paris
ou par mail à contact@associations-patrimoine.org*

Je soussigné(e) :

-
- Adhérent(e) individuel(le) à Patrimoine-Environnement (lur-fnassem)
 - Président(e) de l'association dénommée,
membre de Patrimoine-Environnement (lur-fnassem)

À jour de la cotisation 2024,

1- Donne pouvoir à Président, membre du bureau,
administrateur ou tout autre membre de l'association, pour me représenter lors de l'assemblée générale
ordinaire du 27 avril 2024, à Tours (37), et de participer à tous scrutins.

Ou

2- Donne pouvoir à M. ou Mme membre de mon
association qui sera présent(e) à l'assemblée, pour me représenter lors l'assemblée générale ordinaire du
27 avril 2024, à Tours (37) et de participer à tous scrutins.

Fait à le 2024.

Signature, précédée de la mention « Bon pour pouvoir ».